

382503-2026 - Mise en concurrence

France – Produits d'alimentation entérale – Fourniture de produits de nutrition entérale et produits diététiques spécifiques pour des établissements du GHT Alpes Dauphiné.

OJ S 106/2026 04/06/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Fournitures

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: CHU GRENOBLE ALPES

Adresse électronique: Marches@chu-grenoble.fr

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Santé

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Fourniture de produits de nutrition entérale et produits diététiques spécifiques pour des établissements du GHT Alpes Dauphiné.

Description: Fourniture de produits de nutrition entérale et produits diététiques spécifiques pour des établissements du GHT Alpes Dauphiné.

Identifiant de la procédure: 147e06e2-e06a-447b-a602-c099e4c1a09c

Identifiant interne: 2026E171_a_2026E180

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

Principales caractéristiques de la procédure et informations sur l'endroit où obtenir les règles complètes applicables à la procédure: Des échantillons sont à remettre dans cette consultation (cf. article 5.3 du règlement de la consultation)

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33692300 Produits d'alimentation entérale

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Isère (FRK24)

Pays: France

Informations complémentaires: Cette procédure concerne également les établissements membres du GHT Alpes-Dauphiné, tous situés en Isère (pour plus de détails sur les lieux d'exécution, se référer au DCE).

2.1.3. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 464 000,00 EUR

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande mono attributaire sans minimum avec un montant maximum par période fixé par lot.

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

Sans objet

Règlementation applicable en cas de marché transfrontalier: Sans objet

2.1.5. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 10

Conditions du marché:

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: 10

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Fourniture de produits de nutrition entérale et produits diététiques spécifiques pour des établissements du GHT Alpes Dauphiné.

Description: Mélange polymérique standard, normoprotidique pour nutrition entérale adulte

Identifiant interne: 1

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33692300 Produits d'alimentation entérale

Options:

Description des options: Des clauses de reexamen (article 4.5) sont prévues au CCAP.

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Isère (FRK24)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 14/09/2026

Durée: 24 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 2

Autres informations sur le renouvellement: La période initiale est fixée à 24 mois à compter du 14 septembre 2026 ou à compter de la date de notification du contrat si postérieure. Le contrat pourra être reconduit tacitement deux fois, par période successives de 1 an. Ainsi, la durée maximale du contrat, toutes reconductions effectuées ne pourra excéder 4 ans.

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 80 000,00 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre: 176 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description: Ce besoin est relancé tous les 4 ans.

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui
Informations complémentaires: Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire sans minimum avec un montant max pour la période initiale (24 mois) fixé à 88 000 euros H.T. puis fixé à 44 000 euros H.T. pour les périodes de reconduction (2x1 an). A noter que le budget alloué à cette consultation est de 80 000 euros HT conformément à l'article L.2152-3 du CCP.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3006804&orgAcronyme=x7c>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3006804&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variante: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 17/07/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué:

La forme juridique du groupement (conjoint ou solidaire) est au libre choix de celui-ci.

Cependant, le pouvoir adjudicateur impose qu'en cas de groupement conjoint, le mandataire soit solidaire des autres membres.

Arrangement financier: Les prestations seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes et des établissements membres du GHT Alpes-Dauphiné concernés. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 9 999 999

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Grenoble

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé

avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévue aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui traite les offres: CHU GRENOBLE ALPES

5.1. Lot: LOT-0002

Titre: Fourniture de produits de nutrition entérale et produits diététiques spécifiques pour des établissements du GHT Alpes Dauphiné.

Description: Mélange polymérique hypercalorique, normoprotidique pour nutrition entérale adulte

Identifiant interne: 2

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33692300 Produits d'alimentation entérale

Options:

Description des options: Des clauses de reexamen (cf. article 4.5 du CCAP) sont prévues sur ce lot.

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Isère (FRK24)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 14/09/2026

Durée: 24 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 2

Autres informations sur le renouvellement: La période initiale est fixée à 24 mois à compter du 14 septembre 2026 ou à compter de la date de notification du contrat si postérieure. Le contrat pourra être reconduit tacitement deux fois, par période successives de 1 an. Ainsi, la durée maximale du contrat, toutes reconductions effectuées ne pourra excéder 4 ans.

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 52 000,00 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre: 114 400,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description: Ce besoin est relancé tous les 4 ans.

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire sans minimum avec un montant max pour la période initiale (24 mois) fixé à 57 200 euros H.T. puis fixé à 28 600 euros H.T. pour les périodes de reconduction (2x1 an). A noter que le budget alloué à cette consultation est de 52 000 euros HT conformément à l'article L.2152-3 du CCP.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3006804&orgAcronyme=x7c>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3006804&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variante: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 17/07/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué:

La forme juridique du groupement (conjoint ou solidaire) est au libre choix de celui-ci.

Cependant, le pouvoir adjudicateur impose qu'en cas de groupement conjoint, le mandataire soit solidaire des autres membres.

Arrangement financier: Les prestations seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes et des établissements membres du GHT Alpes-Dauphiné concernés. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 9 999 999

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Grenoble

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. -

Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévue aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui traite les offres: CHU GRENOBLE ALPES

5.1. Lot: LOT-0003

Titre: Fourniture de produits de nutrition entérale et produits diététiques spécifiques pour des établissements du GHT Alpes Dauphiné.

Description: Mélange polymérique hypercalorique, hyperprotidique pour nutrition entérale adulte

Identifiant interne: 3

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33692300 Produits d'alimentation entérale

Options:

Description des options: Des clauses de reexamen (cf. article 4.5) sont prévues au CCAP.

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Isère (FRK24)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 14/09/2026

Durée: 24 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 2

Autres informations sur le renouvellement: La période initiale est fixée à 24 mois à compter du 14 septembre 2026 ou à compter de la date de notification du contrat si postérieure. Le contrat pourra être reconduit tacitement deux fois, par période successives de 1 an. Ainsi, la durée maximale du contrat, toutes reconductions effectuées ne pourra excéder 4 ans.

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 76 000,00 EUR
Valeur maximale de l'accord-cadre: 167 200,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description: Ce besoin est relancé tous les 4 ans.

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire sans minimum avec un montant max pour le période initiale (24 mois) fixé à 83 600 euros H.T. puis fixé à 41 800 euros H.T. pour les périodes de reconduction (2x1 an). A noter que le budget alloué à cette consultation est de 76 000 euros HT conformément à l'article L.2152-3 du CCP.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3006804&orgAcronyme=x7c>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3006804&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 17/07/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué:

La forme juridique du groupement (conjoint ou solidaire) est au libre choix de celui-ci.

Cependant, le pouvoir adjudicateur impose qu'en cas de groupement conjoint, le mandataire soit solidaire des autres membres

Arrangement financier: Les prestations seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes et des établissements membres du GHT Alpes-Dauphiné concernés. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 9 999 999

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Grenoble

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. -

Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui traite les offres: CHU GRENOBLE ALPES

5.1. Lot: LOT-0004

Titre: Fourniture de produits de nutrition entérale et produits diététiques spécifiques pour des établissements du GHT Alpes Dauphiné.

Description: Mélange polymérique hypercalorique, hyperprotidique 2 kcal /ml pour nutrition entérale adulte

Identifiant interne: 4

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33692300 Produits d'alimentation entérale

Options:

Description des options: Des clauses de reexamen (article 4.5) sont prévues au CCAP.

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Isère (FRK24)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 14/09/2026

Durée: 24 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 2

Autres informations sur le renouvellement: La période initiale est fixée à 24 mois à compter du 14 septembre 2026 ou à compter de la date de notification du contrat si postérieure. Le contrat

pourra être reconduit tacitement deux fois, par période successives de 1 an. Ainsi, la durée maximale du contrat, toutes reconductions effectuées ne pourra excéder 4 ans.

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 68 000,00 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre: 149 600,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description: Ce besoin est relancé tous les 4 ans.

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire sans minimum avec un montant max pour la période initiale (24 mois) fixé à 74 800 euros H.T. puis fixé à 37 400 euros H.T. pour les périodes de reconduction (2x1 an). A noter que le budget alloué à cette consultation est de 68 000 euros HT conformément à l'article L.2152-3 du CCP.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3006804&orgAcronyme=x7c>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3006804&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 17/07/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué:

La forme juridique du groupement (conjoint ou solidaire) est au libre choix de celui-ci.

Cependant, le pouvoir adjudicateur impose qu'en cas de groupement conjoint, le mandataire soit solidaire des autres membres.

Arrangement financier: Les prestations seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes et des établissements membres du GHT Alpes-Dauphiné concernés. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang

éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 9 999 999

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Grenoble

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. -

Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui traite les offres: CHU GRENOBLE ALPES

5.1. Lot: LOT-0005

Titre: Fourniture de produits de nutrition entérale et produits diététiques spécifiques pour des établissements du GHT Alpes Dauphiné.

Description: Mélange polymérique pour nutrition entérale de l'adulte souffrant de troubles du transit

Identifiant interne: 5

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33692300 Produits d'alimentation entérale

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Isère (FRK24)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 14/09/2026

Durée: 24 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 36 000,00 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre: 79 200,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description: Ce besoin est relancé tous les 4 ans.

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire sans minimum avec un montant max pour la période initiale (24 mois) fixé à 39 600 euros H.T. puis fixé à 19 800 euros H.T. pour les périodes de reconduction (2x1 an). A noter que le budget alloué à cette consultation est de 36 000 euros HT conformément à l'article L.2152-3 du CCP.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3006804&orgAcronyme=x7c>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3006804&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 17/07/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué:

La forme juridique du groupement (conjoint ou solidaire) est au libre choix de celui-ci.

Cependant, le pouvoir adjudicateur impose qu'en cas de groupement conjoint, le mandataire soit solidaire des autres membres.

Arrangement financier: Les prestations seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes et des établissements membres du GHT Alpes-Dauphiné concernés. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 9 999 999

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Grenoble

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. -

Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui traite les offres: CHU GRENOBLE ALPES

5.1. Lot: LOT-0006

Titre: Fourniture de produits de nutrition entérale et produits diététiques spécifiques pour des établissements du GHT Alpes Dauphiné.

Description: Mélange semi-élémentaire hypercalorique pour nutrition entérale adulte

Identifiant interne: 6

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33692300 Produits d'alimentation entérale

Options:

Description des options: Des clauses de reexamen (article 4.5) sont prévues au CCAP.

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Isère (FRK24)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 14/09/2026

Durée: 24 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 2

Autres informations sur le renouvellement: La période initiale est fixée à 24 mois à compter du 14 septembre 2026 ou à compter de la date de notification du contrat si postérieure. Le contrat pourra être reconduit tacitement deux fois, par période successives de 1 an. Ainsi, la durée maximale du contrat, toutes reconductions effectuées ne pourra excéder 4 ans.

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 8 000,00 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre: 20 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description: Ce besoin est relancé tous les 4 ans.

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire sans minimum avec un montant max pour la période initiale (24 mois) fixé à 10 000 euros H.T. puis fixé à 5 000 euros H.T. pour les périodes de reconduction (2x1 an). A noter que le budget alloué à cette consultation est de 8 000 euros HT conformément à l'article L.2152-3 du CCP.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3006804&orgAcronyme=x7c>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3006804&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 17/07/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué:

La forme juridique du groupement (conjoint ou solidaire) est au libre choix de celui-ci.

Cependant, le pouvoir adjudicateur impose qu'en cas de groupement conjoint, le mandataire soit solidaire des autres membres.

Arrangement financier: Les prestations seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes et des établissements membres du GHT Alpes-Dauphiné concernés. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 9 999 999

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Grenoble

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. -

Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui traite les offres: CHU GRENOBLE ALPES

5.1. Lot: LOT-0007

Titre: Fourniture de produits de nutrition entérale et produits diététiques spécifiques pour des établissements du GHT Alpes Dauphiné.

Description: Mélange polymérique pour nutrition entérale pédiatrique, adapté à l'enfant de moins de 1 an

Identifiant interne: 7

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33692300 Produits d'alimentation entérale

Options:

Description des options: Des clauses de reexamen (article 4.5) sont prévues au CCAP.

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Isère (FRK24)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 14/09/2026

Durée: 24 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 2

Autres informations sur le renouvellement: La période initiale est fixée à 24 mois à compter du 14 septembre 2026 ou à compter de la date de notification du contrat si postérieure. Le contrat pourra être reconduit tacitement deux fois, par période successives de 1 an. Ainsi, la durée maximale du contrat, toutes reconductions effectuées ne pourra excéder 4 ans.

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 80 000,00 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre: 176 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description: Ce besoin est relancé tous les 4 ans.

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire sans minimum avec un montant max pour le période initiale (24 mois) fixé à 88 000 euros H.T. puis fixé à 44 000 euros H.T. pour les périodes de reconduction (2x1 an). A noter que le budget alloué à cette consultation est de 80 000 euros HT conformément à l'article L.2152-3 du CCP.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3006804&orgAcronyme=x7c>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3006804&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 17/07/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué:

La forme juridique du groupement (conjoint ou solidaire) est au libre choix de celui-ci.

Cependant, le pouvoir adjudicateur impose qu'en cas de groupement conjoint, le mandataire soit solidaire des autres membres.

Arrangement financier: Les prestations seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. L'opération est financée par les crédits inscrits au budget

annuel du CHU Grenoble Alpes et des établissements membres du GHT Alpes-Dauphiné concernés. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 9 999 999

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Grenoble

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. -

Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévue aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui traite les offres: CHU GRENOBLE ALPES

5.1. Lot: LOT-0008

Titre: Fourniture de produits de nutrition entérale et produits diététiques spécifiques pour des établissements du GHT Alpes Dauphiné.

Description: Mélange semi-élémentaire pour nutrition entérale pédiatrique, adapté à l'enfant de moins de 1 an

Identifiant interne: 8

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33692300 Produits d'alimentation entérale

Options:

Description des options: Des clauses de reexamen (article 4.5) sont prévues au CCAP.

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Isère (FRK24)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 14/09/2026

Durée: 24 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 2

Autres informations sur le renouvellement: La période initiale est fixée à 24 mois à compter du 14 septembre 2026 ou à compter de la date de notification du contrat si postérieure. Le contrat pourra être reconduit tacitement deux fois, par période successives de 1 an. Ainsi, la durée maximale du contrat, toutes reconductions effectuées ne pourra excéder 4 ans.

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 8 000,00 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre: 20 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description: Ce besoin est relancé tous les 4 ans.

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire sans minimum avec un montant max pour la période initiale (24 mois) fixé à 10 000 euros H.T. puis fixé à 5 000 euros H.T. pour les périodes de reconduction (2x1 an). A noter que le budget alloué à cette consultation est de 8 000 euros HT conformément à l'article L.2152-3 du CCP.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3006804&orgAcronyme=x7c>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3006804&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 17/07/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué:

La forme juridique du groupement (conjoint ou solidaire) est au libre choix de celui-ci.

Cependant, le pouvoir adjudicateur impose qu'en cas de groupement conjoint, le mandataire soit solidaire des autres membres.

Arrangement financier: Les prestations seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes et des établissements membres du GHT Alpes-Dauphiné concernés. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 9 999 999

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Grenoble

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. -

Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévue aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui traite les offres: CHU GRENOBLE ALPES

5.1. Lot: LOT-0009

Titre: Fourniture de produits de nutrition entérale et produits diététiques spécifiques pour des établissements du GHT Alpes Dauphiné.

Description: Mélange polymérique pour nutrition entérale pédiatrique, adapté à l'enfant à partir de 1 an

Identifiant interne: 9

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33692300 Produits d'alimentation entérale

Options:

Description des options: Des clauses de reexamen (article 4.5) sont prévues au CCAP.

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Isère (FRK24)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 14/09/2026

Durée: 24 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 2

Autres informations sur le renouvellement: La période initiale est fixée à 24 mois à compter du 14 septembre 2026 ou à compter de la date de notification du contrat si postérieure. Le contrat pourra être reconduit tacitement deux fois, par période successives de 1 an. Ainsi, la durée maximale du contrat, toutes reconductions effectuées ne pourra excéder 4 ans.

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 24 000,00 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre: 52 800,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description: Ce besoin est relancé tous les 4 ans.

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire sans minimum avec un montant max pour le période initiale (24 mois) fixé à 26 400 euros H.T. puis fixé à 13 200 euros H.T. pour les périodes de reconduction (2x1 an). A noter que le budget alloué à cette consultation est de 24 000 euros HT conformément à l'article L.2152-3 du CCP.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3006804&orgAcronyme=x7c>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3006804&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 17/07/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué:

La forme juridique du groupement (conjoint ou solidaire) est au libre choix de celui-ci.

Cependant, le pouvoir adjudicateur impose qu'en cas de groupement conjoint, le mandataire soit solidaire des autres membres.

Arrangement financier: Les prestations seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes et des établissements membres du GHT Alpes-Dauphiné concernés. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 9 999 999

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Grenoble

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. -

Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui traite les offres: CHU GRENOBLE ALPES

5.1. Lot: LOT-0010

Titre: Fourniture de produits de nutrition entérale et produits diététiques spécifiques pour des établissements du GHT Alpes Dauphiné.

Description: Mélange semi-élémentaire pour nutrition entérale pédiatrique de l'enfant à partir de 1 an

Identifiant interne: 10

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33692300 Produits d'alimentation entérale

Options:

Description des options: Des clauses de reexamen (article 4.5) sont prévues au CCAP.

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Isère (FRK24)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 14/09/2026

Durée: 24 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 2

Autres informations sur le renouvellement: La période initiale est fixée à 24 mois à compter du 14 septembre 2026 ou à compter de la date de notification du contrat si postérieure. Le contrat pourra être reconduit tacitement deux fois, par période successives de 1 an. Ainsi, la durée maximale du contrat, toutes reconductions effectuées ne pourra excéder 4 ans.

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 32 000,00 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre: 70 400,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description: Ce besoin est relancé tous les 4 ans.

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire sans minimum avec un montant max pour la période initiale (24 mois) fixé à 35 200 euros H.T. puis fixé à 17 600 euros H.T. pour les périodes de reconduction (2x1 an). A noter que le budget alloué à cette consultation est de 32 000 euros HT conformément à l'article L.2152-3 du CCP.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3006804&orgAcronyme=x7c>

5.1.12. Conditions du marché public**Conditions de soumission:**

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3006804&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 17/07/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué:

La forme juridique du groupement (conjoint ou solidaire) est au libre choix de celui-ci.

Cependant, le pouvoir adjudicateur impose qu'en cas de groupement conjoint, le mandataire soit solidaire des autres membres.

Arrangement financier: Les prestations seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes et des établissements membres du GHT Alpes-Dauphiné concernés. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 9 999 999

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Grenoble

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. -

Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévue aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui traite les offres: CHU GRENOBLE ALPES

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: CHU GRENOBLE ALPES

Numéro d'enregistrement: 26380030200014

Ville: GRENOBLE
Code postal: 38043
Subdivision pays (NUTS): Isère (FRK24)
Pays: France
Point de contact: Service de la commande publique
Adresse électronique: Marches@chu-grenoble.fr
Téléphone: +33 476766859
Adresse internet: <https://www.chu-grenoble.fr>
Adresse URL pour l'échange d'informations: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3006804&orgAcronyme=x7c>
Profil de l'acheteur: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3006804&orgAcronyme=x7c>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

Organisation qui traite les offres

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal administratif de Grenoble

Numéro d'enregistrement: 17380005300014

Adresse postale: 2 place de Verdun

Ville: GRENOBLE

Code postal: 38022

Subdivision pays (NUTS): Isère (FRK24)

Pays: France

Point de contact: Greffe du Tribunal

Adresse électronique: greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Téléphone: +33 476429000

Adresse internet: <https://www.grenoble.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 80a8761f-ab96-4170-b53a-88e552ca7b8d - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 03/06/2026 11:09:05 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 382503-2026

Numéro de publication au JO S: 106/2026

Date de publication: 04/06/2026